

28 mai 2024 -09:49

Près de cinq fois plus de voitures de fonction électriques en deux ans

Le nombre de voitures de fonction électriques a fortement augmenté entre le début de l'année 2022 et la fin de l'année 2023. C'est ce que révèlent les chiffres de l'Office national de sécurité sociale (ONSS) sur le verdissement du parc des voitures de fonction.

Le diesel en chute libre

Fin 2023, la Belgique comptait 568.187 voitures de fonction, soit une augmentation de 10,07% par rapport au début du suivi en 2022. Sur l'ensemble des voitures de fonction, 59,96% avaient un moteur à combustion classique. Cette proportion était de 82,32% deux ans plus tôt.

Parmi les moteurs à combustion, le diesel en particulier est en chute libre : la part des voitures diesel a chuté de 72% à 62%, tandis que le nombre de moteurs à essence a augmenté.

Les nouvelles voitures sont principalement des hybrides ou des véhicules 100% électriques

Parmi les nouvelles voitures immatriculées pour la première fois au quatrième trimestre 2023, plus de 80% sont équipées d'un moteur électrique : les véhicules hybrides représentent 44,53% et les véhicules tout électriques 37,26%. La part des moteurs à combustion dans les nouvelles immatriculations est tombée à 18,22%.

Le verdissement des voitures de fonction nouvellement immatriculées transforme également, trimestre après trimestre, l'ensemble du parc de voitures de fonction. En deux ans, la part des véhicules hybrides dans le parc est passée de 15,14% à 27,89% et celle des voitures 100% électriques de 2,54% à 12,15% à la fin de l'année 2023.

Un budget mobilité en croissance, mais pas de percée générale

En deux ans, le total du budget mobilité a plus que doublé, pour atteindre près de 72 millions d'euros, bien qu'il n'y ait toujours pas de percée globale, selon les chiffres.

Il est à noter que plus de 9 travailleurs sur 10 ne consacrent pas leur budget mobilité à la voiture. Seuls 8% des travailleurs optent pour un "véhicule respectueux de l'environnement" dans le 1er pilier du budget mobilité. Environ 4 travailleurs sur 5 consacrent en moyenne 80% de leur budget au 2e pilier (moyens de transport durables et frais de logement). Par ailleurs, 3 travailleurs sur 5 choisissent de se faire verser le

solde de leur budget mobilité (environ 20% du budget en moyenne) en espèces dans le cadre du 3e pilier .

Baisse des taux d'émissions moyens et globaux de CO2 pour le parc de voitures de fonction

Le passage à des alternatives plus écologiques se reflète également dans les taux d'émissions de CO2. Les taux d'émissions moyens de CO2 par véhicule sont passés de 120 à 100 g/km (-16,67%). En deux ans, les taux d'émissions globaux de CO2 pour l'ensemble des véhicules du parc de voitures de fonction sont passés de 61,78 à 56,62 tonnes de CO2/km, et ce malgré l'augmentation de 10,07% du nombre de voitures de fonction au cours de la même période.

Des mesures vertes

Depuis de nombreuses années, l'ONSS est une source riche en données quantitatives sur les conditions du marché du travail. Aujourd'hui, une nouvelle corde se rajoute à son arc : le suivi du verdissement du parc de voitures de fonction en Belgique.

Ce suivi remonte à 2021. A l'époque, le gouvernement fédéral avait pris des mesures sociales et fiscales pour rendre la mobilité et le parc de voitures de société plus durables en Belgique. L'ONSS avait été invité à suivre les effets de ces mesures dès 2022.

Il assure le suivi des indicateurs sur une base trimestrielle et publie également un rapport annuel qui reprend les indicateurs relatifs au budget mobilité. Ces rapports sont désormais consultables sur le site internet de l'ONSS.

Pour en savoir plus

Vous pouvez trouver plus d'informations sur le site de l'ONSS : <https://www.onss.be/stats/monitoring-sur-le-verdissement-du-parc-des-voitures-de-fonction>

Office national de sécurité sociale
Place Victor Horta 11
1060 Bruxelles
Belgique
02 509 31 11
<http://www.rsz.fgov.be/fr>

Kris Wils
Contact presse
02 509 36 24
press@rsz.fgov.be